

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

M22- 0008454

157033

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1987 Société : R.A.T

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Z.N.I.B.E.N. O.O.H.A.M.E.D

Date de naissance : 9-12-76

Adresse : Bn de la Cite centrale Ros. El menzah 3

Mariah Cara

Tél. : 0661340918 Total des frais engagés : 450 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/04/2018

Nom et prénom du malade : EL KORBI BI Age : 41

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cara Le : 12 AVR 2018

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
05/04/2013	✓	,	G	
04/04/2013				
23/03/2013				

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 ANALYSES MÉDICALES Avenue du Maroc Résidence KENZ N°5 Racine Extension Bourgogne Tel: 0522 36 87 40/54 Casablanca	26/04/23	B 320,00 1,31	450,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE

ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU
Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie
Fellow of The European Society of Cardiology
Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi

(Prés de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

Le : 05.08.621

Professeur Ahmed BENNIS

Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires

98 Rue Kadi lass Maarif - Casablanca
Tel 05 22 25 36 00

Nom / Prénom : ELKOR TAFI
Dachra

Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeûn
- PP
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Crétaténine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- haptoglobine
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP
- protidénie
- albumine

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétaténine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

RETOURNEZ CE DOCUMENT
AVEC LE STICKER
DU LABORATOIRE
N°5 Racine Extension Bourgogne
Tél: 0522 36 87 49/54

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MÉDICALES

AVEUE DU PHARE RÉSIDENCE KENZ
N°5 Racine Extension Bourgogne
Tél: 0522 36 87 49/54 - Casablanca

Microalbuminurie des 24h

LABORATOIRE ZIZI ANALYSES MEDICALES

5,Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ

Racine extension Bourgogne -Casablanca.

Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754

N° de patente : 33104766 ICE : 00168 1325 000031 INPE : 097159503

IF : 41404766

FACTURE N° : 230400042CASABLANCA le 06-04-2023
Mme EL KORTOBI EP ZNIBER Bouchra

Prescripteur : BENNIS

Analyses effectuées le 06-04-2023

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
	Microalbuminurie des 24 heures	B100	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0131	Potassium	B30	B
0135	Urée	B30	B

Total des B : 320

TOTAL DOSSIER : 450.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent cinquante dirham s.

LABORATOIRE ZIZI ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5 Racine Extension Bourgogne
Tél: 0522 36 49 54 - Casablanca

**Docteur ZIZI Abdelhafid**

Diplôme de la Faculté Paris V

Spécialiste en Bacterio - Virologie

Biochimie - Hematologie - Immunologie

Parasito - Mycologie

Date du prélèvement : 06-04-2023 à 11:20**Code patient :** 1904030002**Né(e) le :** 18-01-1957 (66 ans)**Mme EL KORTOBI EP ZNIBER Bouchra**

Dossier N° : 2304060040

Prescripteur : Dr BENNIS AHMED

**BIOCHIMIE SANGUINE** (Hitachi 911)

07-03-2023

Glycémie (à jeun) 1.20 g/L (0.70-1.10) 1.28

07-03-2023

Hémoglobine glyquée (HbA1c) 6.80 % (4.50-7.00) 6.78

07-03-2023

Interprétation :

(Diabète stable < 7 %)

(Diabète instable > 8 %)

(Niveau non diabétique <6%)

07-03-2023

Potassium 4.78 mmol/L (3.60-5.00) 5.00

07-03-2023

Urée 0.36 g/l (0.17-0.43) 0.36

07-03-2023

Créatinine 8.7 mg/L (7.0-12.0) 8.4

07-03-2023

BIOCHIMIE URINAIRE

07-03-2023

Microalbuminurie des 24h 16.00 mg/24h (<20.00) 48.00

07-03-2023

Volume : 2.00 l/24h 1.15

07-03-2023

Validé par : Dr. ABDELHAFID ZIZI
LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MÉDICALES
 Avenue du Phare Résidence KENZ
 N°5 Racine Extension Bourgogne
 Tél: 0522 36 87 49/54 Casablanca